



Avec le soutien des Universités Paris V et Paris Sud

Séminaire mensuel Conflits et territoires

Mise en valeur ou mise en marché de la biodiversité Le droit peut-il régler les conflits ?

Par Isabelle DOUSSAN
Juriste
Centre de Recherche en Droit Economique
INRA/Université de Nice-Sophia Antipolis

Mardi 7 Décembre de 13h00 à 15h00

Agro Paris Tech, 16 Rue Claude Bernard, Paris V^{ème} (Métro Censier Daubenton)
Salle J. Delage (Salle des Conseils). 1^{er} étage

Résumé : Trois phénomènes majeurs sont aujourd'hui en train de monter en puissance dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité : 1) le concept de services écologiques ou écosystémiques, issu des sciences de l'écologie et retravaillé par les économistes ; 2) l'attribution de valeurs, monétaires ou non, à l'environnement et à la biodiversité ; 3) le recours aux mécanismes de marché pour compenser les atteintes à l'environnement. Ces mouvements de fonds orientent les recherches, s'imposent dans les politiques de l'environnement et au delà interpellent tous les citoyens. Ils interrogent aussi le droit, non seulement en tant qu'outil de mise en œuvre des politiques environnementales mais parce qu'ils touchent à la représentation du monde que se donnent les sociétés, et qu'il reflète. A l'occasion de cette présentation des questions seront posées pour débattre d'une évolution co-construite du droit de l'environnement : comment traduire dans le champ du droit une approche plus dynamique de la biodiversité ? Comment se prémunir contre le risque d'une approche exclusivement utilitariste de l'environnement ? Comment réguler les nouveaux marchés de la biodiversité ?

Retrouvez les enregistrements vidéo du séminaire Conflits et Territoires : [Vidéos conflits et territoires](#)

Vous pouvez nous confirmer votre présence par retour de mail (torre@agroparistech.fr)

André Torre, Marianne Ehrlich et Thierry Kirat

L'objectif du séminaire mensuel Conflits et Territoires est de permettre d'engager la discussion sur la question des conflits liés à l'espace, et tout particulièrement sur la place des conflits dans la construction et la gouvernance des territoires.

Le séminaire a lieu tous les derniers mardi du mois. L'accès est gratuit.